

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs à propos du Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Barings Global Agriculture Fund (le « Compartiment ») un compartiment de Barings Investment Umbrella Fund (le « Fonds à compartiments multiples »)

Class I USD Acc- ISIN No.GBooB3B9VG94 (la « Catégorie d'Actions »)

Barings Investment Umbrella Fund est une société d'investissement à capital variable. Baring Fund Managers Limited est l'Administrateur Agréé du Fonds.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif : Assurer la croissance du capital en investissant dans le secteur agricole.

Politique d'investissement : Investir au moins 70 % du Fonds de manière directe ou indirecte dans les actions de sociétés du monde entier dont l'activité principale est liée à l'agriculture, comme les engrais, les machines agricoles, les aliments pour animaux, les fabricants de semence et de produits phytosanitaires, les producteurs agricoles en ce compris les exploitations agricoles, les plantations et l'aquaculture, les transformateurs de récoltes, les transformateurs et distributeurs de céréales et d'huiles comestibles, les sociétés actives dans le bois, la pâte à papier et le papier, les producteurs d'ingrédients et de denrées alimentaires et les magasins d'alimentation. Le Fonds peut acquérir son exposition aux investissements indirects par le biais d'autres Fonds (y compris les Fonds gérés par Barings ou des sociétés associées), de valeurs mobilières et de dérivés. Le Fonds est géré activement et le gestionnaire d'investissement dispose d'un pouvoir discrétionnaire dans le choix des investissements afin d'atteindre l'objectif d'investissement sans être contraint par un indice de référence. Le Fonds vise à sélectionner des sociétés aux valorisations intéressantes avec des perspectives de croissance à long terme, en suivant typiquement une stratégie connue sous l'appellation « croissance à un prix raisonnable » (Growth at a Reasonable Price, GARP). La stratégie du Fonds se concentre sur les sociétés possédant des franchises commerciales bien établies, une équipe de direction solide et des bilans en cours d'amélioration.

Le reste du Fonds peut investir dans des actions en dehors du secteur agricole, dans des obligations (émises par des gouvernements/souverains, des agences supranationales et des entreprises du monde entier) et des espèces.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture. Le rendement d'un instrument dérivé est lié aux mouvements

de l'instrument sous-jacent, par exemple des devises ou des taux d'intérêt, auquel fait référence l'instrument dérivé. La devise de référence du Fonds est la GBP.

Couverture de change de la catégorie d'actions : Cette catégorie d'actions n'est pas couverte. La performance de cette catégorie d'actions sera donc influencée par les fluctuations de taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de référence du Fonds.

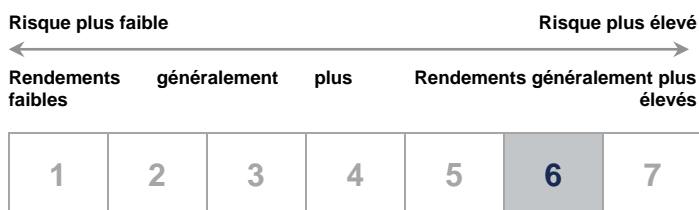
Distribution Policy: S.o. – Tout revenu est réinvesti dans la valeur de votre investissement.

Fréquence d'échange : Quotidiens. Les investisseurs peuvent acheter et vendre leurs actions sur demande chaque Jour ouvré (au sens défini dans le prospectus).

Indice de référence : Indice DAXglobal® Agribusiness (Total Net Return). Le Fonds est géré activement et n'est pas conçu pour reproduire l'Indice de référence. Sa performance peut donc s'écarter de manière substantielle de celle de l'Indice de référence. Le gestionnaire d'investissement dispose d'un pouvoir discrétionnaire absolu en matière d'investissements et n'est pas limité par l'Indice de référence. Le Fonds peut investir de manière significative dans des instruments non repris dans l'Indice de référence. L'Indice de référence est utilisé uniquement à des fins de gestion des risques et de comparaison des performances. Le gestionnaire d'investissement peut prendre en considération, par exemple, les expositions aux émetteurs, les pondérations sectorielles les pondérations par pays et l'erreur de suivi dans chaque cas par rapport à l'Indice de référence, mais il n'utilise pas l'Indice de référence comme restriction aux investissements.

Pour plus de détails sur l'Objectif, la Politique d'investissement et la Politique de distribution, veuillez vous reporter au prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La catégorie de risque se fonde sur les variations de la valeur des données simulées du Fonds, et constitue un indicateur de risque absolu.

- Les données historiques et simulées peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds est placé dans la catégorie 6 aux fins de ce tableau en raison de la nature de ses investissements
- La valeur des investissements et les revenus qu'ils produisent peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas le montant qu'ils ont investi.

Les risques suivants peuvent ne pas être reflétés dans l'indicateur de risque et de rendement :

- Dans des circonstances exceptionnelles sur le marché, il est possible que le nombre d'acheteurs et de vendeurs soit insuffisant pour permettre au Fonds de vendre ou d'acheter facilement des investissements, ce qui pourrait limiter la capacité du Fonds à satisfaire les demandes de rachat des investisseurs.

- L'impossibilité pour une organisation au travers de laquelle nous achetons un actif (par ex. une banque) de respecter ses obligations peut engendrer une perte.
- La garde des actifs entraîne un risque de perte en cas d'insolvabilité du dépositaire ou de non-respect de son obligation de précaution
- Les instruments dérivés peuvent générer un profit ou une perte, et il n'existe aucune garantie qu'un contrat sur dérivé financier donne le résultat escompté. Le recours aux instruments dérivés peut avoir pour effet d'augmenter les hausses ou baisses de valeur du Compartiment et pourrait amener le Compartiment à subir des pertes nettement supérieures au coût du dérivé concerné étant donné qu'une fluctuation relativement mineure peut avoir un impact plus important sur les dérivés que sur les actifs sous-jacents.
- Les évolutions des taux de change entre la devise du Compartiment et les devises dans lesquelles les actifs du Compartiment sont valorisés peuvent avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer la valeur du Compartiment et de tous revenus produits.
- Les investissements en actions peuvent subir des fluctuations de valeur importantes
- Les risques d'investissement sur les marchés émergents sont supérieurs à ceux sur les marchés développés en raison de problèmes politiques, économiques ou structurels et le Fonds peut être tenu d'établir des arrangements de garde spécifiques sur certains marchés avant d'investir.
- Le Compartiment peut détenir des actions de sociétés plus petites qui peuvent être plus difficiles à acheter et à vendre, car elles sont négociées moins fréquemment et en petits volumes et leurs cours peuvent fluctuer davantage que ceux de sociétés plus grandes.
- Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du fonds section « Considérations relatives au risque » et dans le supplément du Fonds.

FRAIS POUR LE COMPARTIMENT

Les frais que vous payez correspondent aux coûts de fonctionnement du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

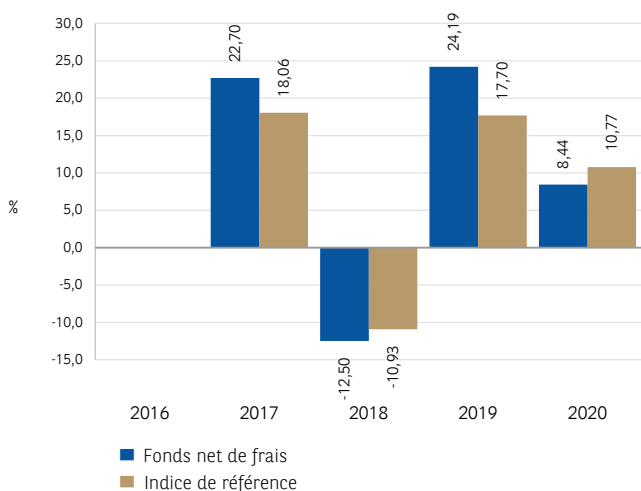
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	1,47%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Aucun

Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Il est possible que vous payiez moins : votre conseiller financier vous le précisera. Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice clos le 28/02/2021. Ces chiffres peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent les coûts des opérations du fonds.

Le Fonds engage des coûts d'opération qui sont payés à partir de l'actif du Fonds.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter aux sections concernées du Prospectus.

PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne préjugent pas de la performance future.
- La performance indiquée est basée sur la valeur nette d'inventaire après déduction de tous les frais courants et des coûts de transaction du portefeuille, les revenus distribuables étant réinvestis.
- Le Fonds a été lancé en 2009. La Catégorie d'actions a été lancée en 2016. Le graphique indique la performance passée de la Catégorie d'actions et de l'Indice de référence pour toutes les années civiles disponibles depuis le lancement de la Catégorie d'actions.
- Les frais d'entrée sont exclus du calcul des performances passées.

INFORMATIONS PRATIQUES

Fiduciaire/Dépositaire : NatWest Trustee and Depositary Services Limited

Autres informations : Barings Investment Umbrella Fund est une structure à compartiments multiples. Le présent document d'information clé pour l'investisseur (KIID) est propre au Fonds et à la catégorie d'actions indiquée en début de document. Veuillez vous reporter au prospectus du Fonds pour obtenir plus de détails sur les autres catégories de parts. Vous pouvez obtenir, sans frais, des informations complémentaires sur ce Fonds y compris le prospectus complet, le dernier rapport et les derniers comptes annuels et tout rapport semestriel et comptes semestriels ultérieurs sur www.baring.com ou sur demande adressée à Barings.

Informations pratiques : Le prix des parts du Compartiment est calculé chaque jour de négociation et est disponible en ligne à l'adresse www.baring.com. Vous pouvez obtenir des informations sur les modalités d'achat, de vente et d'échange de parts en contactant Barings (voir les coordonnées plus haut).

Rémunération : La politique de rémunération de Baring Fund Managers Limited exige que les modalités de rémunération des membres-clés du personnel soient conformes à la stratégie de l'entreprise, promeuvent une gestion efficace du risque et n'encouragent pas la prise de risques. Des informations plus détaillées concernant, entre autres, le calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles gratuitement en ligne à l'adresse www.baring.com/investment-policies ou par écrit auprès de Barings.

Législation fiscale : Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales du Royaume-Uni. En fonction de votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour obtenir plus de détails, il vous est conseillé de consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité : La responsabilité de Baring Fund Managers Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Informations complémentaires : Le représentant et agent payeur suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich. Des documents tels que le prospectus, les rapports annuels et semestriels sont disponibles sur www.baring.com. Pour les investisseurs suisses, les documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse.